



5 Jours pour Entreprendre®

Création entreprise : identifier les points clés pour un projet réussi

VOTRE FUTURE COMPÉTENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes : Vous aurez la capacité de situer votre projet par rapport aux bonnes pratiques entrepreneuriales

Compétences : A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- Concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise
- Définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Formation interentreprises ou intraentreprise, en présentiel.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises, Support de formation remis aux participants.

Modalités d'évaluation :

- Une certification de compétences validant les compétences acquises, en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation par un quizz en ligne.
- Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Intervenants :

- Les conseillers de votre Chambre de Commerce et d'Industrie spécialisés en création / reprise d'entreprise
- Experts techniques (institutions, professionnels, ...)

Durée : 35 heures, présentiel - temps plein réparties sur 2 semaines.

Tarifs unique : 525,00€ /personne nets de taxes ;

Nos prochaines dates :

| | | | |
|-------------|-------------------------------|--------------|--------------------------------|
| Saint-Denis | Du 16 au 22 juin 2022 | Saint-Pierre | Du 23 au 29 juin 2022 |
| | Du 22 au 28 septembre 2022 | | Du 8 septembre au 14 septembre |
| | Du 1er décembre au 7 décembre | | Du 24 novembre au 30 novembre |

Poursuite de votre projet : Vous pouvez à la suite de la formation bénéficier d'un accompagnement personnalisé : **nous consulter**

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Public visé :

Personne déterminée à entreprendre, qui souhaite comprendre les clés de la réussite de la création d'entreprise, ce quel que soit l'état d'avancement de son projet.

Prérequis :

Aspirer à entreprendre à valider avec le test => <https://business-builder.cci.fr/test-entrepreneur/>

Dans le cadre de la certification, un entretien préalable de vérification des prérequis sera établi et sera complété par un test de positionnement.

Validation de la formation :

Attestation de fin de formation

Certificat de Compétences en Entreprise – CCE « Création d'entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi ». Sous réserve de réussite au quizz en ligne. La certification est valable 5 ans.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après réception du dossier d'inscription complet

Date de démarrage : Selon calendrier (*sous réserve de modification*)

Délai d'accès : selon conditions du financeur (*à j-11 si CPF et à J-15 si AIF, en jours ouvrés*)

Mobilisation possible du CPF, accès via



5 Jours pour Entreprendre®

Création entreprise : identifier les points clés pour un projet réussi

Programme de la formation

Construction d'un projet cohérent avec le marché

- La bonne idée pour la bonne équipe
- C1** - Identifier les facteurs internes afin d'imaginer une idée entrepreneuriale cohérente avec soi (aspirations, motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources)
- C2** - Auto-évaluer ses capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise, afin de déterminer de quels professionnels s'entourer et définir les compétences à développer pour le projet entrepreneurial.
- C3** - Positionner sa posture entrepreneuriale au regard du profil type d'un entrepreneur, afin de s'assurer de sa capacité à devenir chef d'entreprise ou d'identifier les actions à mener pour développer les aptitudes manquantes.

Stratégie marketing et commerciale

- **L'étude de marché et le positionnement concurrentiel**
C4 – Identifier les menaces et contraintes du projet entrepreneurial, afin de clarifier les points d'attention et risques du projet.
- L'analyse du contexte, de son environnement
C5 - Identifier les opportunités du projet entrepreneurial, en repérant les raisons internes et externes (environnement) facteurs de succès, afin d'identifier les évolutions du projet rendre l'aventure entrepreneuriale possible
- **La bonne offre pour la bonne cible au bon prix**
C8 – Identifier les outils essentiels pour transformer une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, permettant sa déclinaison sur le plan opérationnel
- C7** – Identifier les étapes nécessaires à la transformation d'une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, afin de positionner son projet dans le temps et d'identifier l'ensemble des actions à mener.

Le marketing-mix

C10 - Déduire les objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis, afin d'identifier les impacts des actions menées et définir les stratégies opérationnelles à mener.

Stratégie financière

- **Les besoins financiers du projet** (investissements, charges, fonds de roulement) **et le plan de financement**
C11 - Identifier les moyens humains et matériels à mettre en œuvre en établissant et en comparant différentes hypothèses, afin de d'assurer de la faisabilité du projet d'entreprise et, le cas échéant, de l'ajuster.
- **Les indicateurs et tableaux de bord, quantitatifs et qualitatifs**
C9 – Définir le seuil de rentabilité à atteindre au regard de ses propres attentes, en les traduisant en objectifs financiers, afin de dimensionner le projet au regard des besoins du dirigeant et de l'entreprise.

Stratégie juridique, fiscale et sociale

- **Principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise**
- **Grands principes des régimes fiscaux et sociaux**
- **Forme juridique, régime fiscal et statut social**
- **Noms et marques**
C6 - Identifier les enjeux sociétaux à prendre en compte dans le projet entrepreneurial, dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de développement durable, afin de développer une activité éthique et durable.

Indicateurs de pilotage

- **Les documents de relations contractuelles et les principales obligations de ces documents**
- **Les interlocuteurs de l'entrepreneur** (Impôts, Urssaf...)
- **Les bons réflexes, repérer les clignotants d'alertes**

Points forts :

La découverte et le décryptage : réalisés par des intervenants professionnels pour chacun des thèmes de la formation.

L'action : en équipe, pendant la formation, vous mettrez en œuvre les méthodes et utiliserez les outils essentiels à la conception de projet de création d'entreprise.

L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau avec les autres participants et les différents intervenants.

La consolidation des compétences : par des exercices, mises en situation au moyen de la pédagogie active et une évaluation finale qui vous permettra de faire le point.

L'accompagnement post-formation en option : vous pouvez solliciter un accompagnement individuel de votre projet : nous consulter.

Lieux et contact : Pôle Economique

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

Espace Entrepreneuriat Nord – 5bis, rue de Paris
97400 Saint-Denis - 02 62 94 21 80
formation5jpe@reunion.cci.fr

Espace Entrepreneuriat SUD – 15 route de la Balance
97410 Saint-Pierre – 0262 96 96 96
formation5jpe@reunion.cci.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci d'avance de nous adresser ce bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné :

- du règlement ou de l'accord de la prise en charge de l'OPCO dont relève l'entreprise,
- de la copie de pièce d'identité et du justificatif d'adresse pour les particuliers.

Intitulé : **Création d'entreprise : 5 Jours pour Entreprendre** ®

Dates et lieu :

Durée :35,00 heures

Coût.....525,00 Euros

Nom de jeune fille : Nom d'usage :

Prénoms Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : 0262 Mobile : 069.....

Courriel :

Mode de paiement :

Chèque Espèces CB

Virement EDOF-CPF

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions d'accès à la formation, conformément aux prérequis mentionnés sur la fiche programme

Signature du candidat :

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente CCIR - Pôle Economique, qui forment avec le bulletin d'inscription, un tout indissociable, et les accepte sans réserve

A, le/...../ 20

Nom de l'Entreprise :

SIRET : Code APE : Effectif :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : 0262 Email :

Confirme l'inscription du candidat : Mme/M.

Plan de Développement

des Compétences

Compte Personnel

de Formation

Autre (préciser)

Facture à établir au nom de : ENTREPRISE OPCO (nom de l'OPCO)

Mode de paiement :

Chèque Espèces CB

Virement EDOF-CPF

J'atteste sur l'honneur que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation, conformément aux prérequis mentionnés sur la fiche programme

Cachet et signature de l'entreprise :

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente CCIR - Pôle Economique, qui forment avec le bulletin d'inscription, un tout indissociable, et les accepte sans réserve

A, le/...../ 20.....

Pôle Economique

Espace Entrepreneurat Nord
Tél. : 0262 94 21 80
Mail : formation5jpe@reunion.cci.fr

Espace Entrepreneurat Sud
Tél. : 0262 96 96 96
Mail : formation5jpe@reunion.cci.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 98 97 00177 97

AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

Confirmation de l'inscription

- L'inscription ne pourra être validée qu'accompagnée du règlement ou de l'accord de l'organisme payeur
- Chèques cautions : obligatoires à l'inscription, ils seront restitués dans un délai d'un mois après apurement complet de la créance
- Les conditions dans lesquelles une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais sont soumises à l'application des articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail. Dans cette hypothèse, l'inscription n'est validée qu'à réception du contrat de formation signé et d'un acompte de 30% du prix de la formation. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat.

Annulation par le client personne physique, formation à titre individuel et à ses frais

Lorsque la demande d'annulation intervient après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, une lettre d'annulation avec accusé de réception, doit parvenir à la CCIR Pôle Economique huit jours francs avant la date de démarrage du stage, sinon un dédit de 30% du coût du stage sera facturé.

Annulation par le client Entreprise

Pour donner lieu à un remboursement, une lettre d'annulation avec accusé de réception, doit parvenir à la CCIR Pôle Economique huit jours francs avant la date de démarrage du stage, sinon un dédit de 30% du coût du stage sera facturé.

Annulation du fait de la CCIR

La CCIR se réserve le droit d'annuler le stage par suite de circonstances imprévues ou par manque d'inscriptions. En cas d'annulation par la CCIR, les sommes versées sont remboursées au client. Le client personne physique ou l'entreprise ne peuvent prétendre à une indemnité suite à cette annulation.

Assiduité

L'organisme de formation ne pouvant être tenu pour responsable du manque d'assiduité du stagiaire, tout stage commencé est dû en totalité. Toutefois, en cas de force majeure dûment attestée, le stagiaire bénéficiera d'un report d'inscription de ce stage sur la session suivante. Dans le cas d'un règlement partiel, par un OPCO pour cause d'assiduité insuffisante, le solde restant dû sera facturé à l'entreprise concernée.

Conditions de paiement

1. Les conditions de paiement sont les suivantes :

Nos factures sont payables :

- Comptant à l'inscription pour les clients personnes physiques dans le respect des dispositions des articles L.6353-3 et suivants précités ;
- 30 jours à compter de la date de la facture pour les clients entreprises ou collectivités, en cas d'un règlement partiel ou total par un OPCO
- 30 jours à compter de la date de la facture, pour toutes autres prestations hors formation

En cas de non-paiement quelle qu'en soit la cause, un intérêt égal à 3 fois le taux légal en vigueur sera dû à la CCIR à compter de la date limite du paiement majorée d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement (décret n° 2021-1115 du 2 octobre 2012) hors procédure contentieuse

- Chèques cautions : encaissées en cas de non-paiement dans le délai d'un mois à compter de la date d'expiration du délai de paiement prévu ci-dessus (dans le cadre d'un financement OPCO ou d'un autre organisme)
2. Tout règlement non parvenu dans les délais fixés ci-dessus a pour conséquence la suspension sans préavis de toutes prestations ou livraisons ultérieures.
 3. Tous litiges et/ou contestations sont de la compétence des Tribunaux de Saint-Denis de La Réunion.

DROIT D'ACCÈS AU FICHER INFORMATIQUE

La CCI Réunion est responsable du traitement informatique de ces données destinées à une éventuelle inscription dans une formation et transmises au Pôle Formation de la CCI Réunion. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour ce faire, vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la CCI Réunion - Service Juridique - 5B rue de Paris - CS 31023 - 97404 Saint-Denis (joindre une copie d'une pièce d'identité à votre demande).